

R. 20. Apr. 43.

2

Monsieur



J'aspne hande bien que celles que je vous écriuis
des le mois de May de l'année d'ioniere, ayant
non seulement couru la fortune de celles que
vous me mandies auparavant auoir receuus
si tard apres leur date, mais que vous ne les ay
point receuus du tout: quoy que Mons^r Guet -
m'ayt assuré depuis vous les auoir envoyées -
mais a l'armée a la verité, où je crain qu'il y ayt
souvent du peril pour les lettres aussi bien que
pour les hommes, si elles ont esté si malheureuses
(é moy avec elles) de ne vous auoir point este
vandois, j'auoue que la principale partie an est
amoy ni an pouuant auoir pour vous que -
d'auoir esté tenué des témoignages que je vous
vandois de ma parfaite inclination a honorer
une vertu é estimé une doctrine, qualités qui
ne peuvent qu'elles ne faire naître an moy
un desir passionné de me conseruer par toutes
sortes de soins é de devoirs cette part que vous
m'avez il y a si long temps promise an honneur
de vos bonnes grâces é que vous avez eu assis de
bonheur pour me confirmer ancora an ce d'ioniere
renouement de nre communication: je vous vanc
dois aussi conte par mes derniers des baize -
mains dont vous m'auiez chargé pour notre

Hug. 37.

commun ami Mons^r de Balzac e de la bonne
grace auoc laquelle il les auoit receus e van-
dus, e y ajoutois un mot touchant mon fradet
(qui est toujours au service de leurs A.A.) pour
sauoir sil saquise des visites e des devoirs que
je lui ay commandé de vous vandre, car mon
sieur une de mes passions est qu'stant au ure
Court il se vande digne d'estre aimé de vous, mas-
surant que sil est si heureux d'auoir ure aprobaon
je puis espriier auoc raison quil passera un jour
par tout pour honneste homme, honore le
done je vous supplie de ure amitie e de vos bons
avis pour sa conduite, ny épargnando pas sil
vous plaist les remontrances dont il ne peut
estre quil nays bien besoin au l'age ou il est
peut estre Monsieur trauailles vous an cela
non seulement pour lui e pour moy qui vous an
supplie trshumblement mais pour vous mesmes
car si par la peine que vous prandres a lui re-
montrer son devoir vous réussissez a le vandre
honnête homme, l'ayant antierement vué
comme jay fait au service de leurs A.A. e par
la atache' a estre souvent pris de vous, il sera
sans comparaison bien plus capable de vous
vandre les trshumbls seruices auxquels vous
l'aurez obligé par le soin que vous auris pris

de luy, e' moy d'autant plus engagé a
continuer le seu que jay fait de tre toute
ma vie

Monsieur

Se & Mons charante
par cognac ce 17 Mars
1643.

En l'humble éne
assuré serviteur
couvelles.

A Monsieur

Monsieur Huygens conste
c'est faire des commandement
de S.A. Monsieur le Prince
d'Orange à La Haye.

